

Distr.
GENERALE

UNEP/CBD/IC/1/1
28 juin 1993

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMITE INTERGOUVERNEMENTAL
POUR LA CONVENTION SUR
LA DIVERSITE BIOLOGIQUE

Première session
Genève, 11-15 octobre 1993

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la session*.
2. Questions d'organisation :
 - a) Election du bureau;
 - b) Adoption de l'ordre du jour, questions de procédures et organisation des travaux.
3. Préparation de la première réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique conformément aux résolutions de l'Acte final de la Conférence de Nairobi pour l'adoption du texte convenu de la Convention sur la diversité biologique.
4. Questions diverses.
5. Adoption du rapport.
6. Clôture de la session.

* La session sera ouverte par le Directeur exécutif du PNUE à 9 h 30 au Centre international de Conférences de Genève, 15 rue de Varembé, Boîte postale 13,1211 Genève 20 (tél : 022/7919111; télécopieur : 022/733-8106)